

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 avril 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 3450

présenté par  
Mme Dalloz

-----

**TITRE**

Après le mot :

« mariage »,

rédiger ainsi la fin du titre :

« et l'adoption aux couples de même sexe, et supprimant la nécessité de la différence sexuelle propre à la filiation. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Autant appeler le chat par son nom en précisant dans le titre ce que la loi fait précisément.